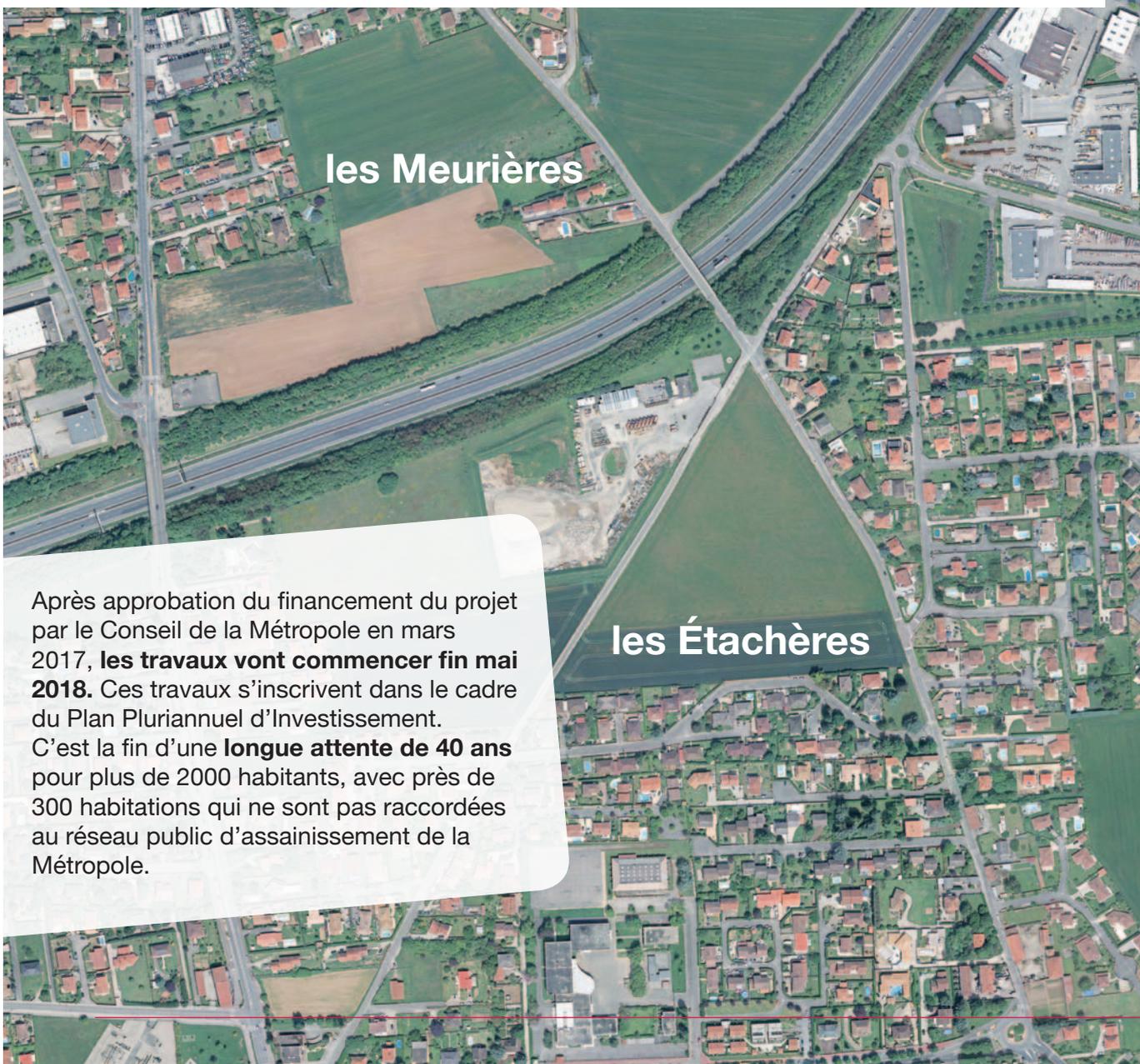




# ASSAINISSEMENT DES QUARTIERS MEURIÈRES ET DES ETACHÈRES



Après approbation du financement du projet par le Conseil de la Métropole en mars 2017, **les travaux vont commencer fin mai 2018**. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement. C'est la fin d'une **longue attente de 40 ans** pour plus de 2000 habitants, avec près de 300 habitations qui ne sont pas raccordées au réseau public d'assainissement de la Métropole.



# LES TRAVAUX VONT COMMENCER !

## En quoi consistent ces travaux ?

L'ancien quartier des Brosses a été coupé par l'A46 dans les années 1990 formant 2 quartiers distincts : les Meurières et les Etachères.

Dans le cadre de la mise à jour du zonage d'assainissement de la Métropole de Lyon datant de 2000, une centaine de secteurs ont été identifiés comme pouvant présenter des difficultés actuelles ou futures en matière d'assainissement des eaux usées. Les quartiers des Meurières et des Etachères font partie de ces points noirs, car malgré leurs zonages en assainissements collectifs depuis 2000, aucun réseau public n'a été créé et des dysfonctionnements des dispositifs d'assainissements non collectifs ont été constatés.

En 2014, il existait 288 dispositifs d'assainissement non collectifs sur ces deux quartiers dont 209 non-conformes et 4 présentant des risques sanitaires ou environnementaux avérés. **Ces travaux d'un montant total de 3,3 millions d'euros sont financés par la Métropole de Lyon.**

### Sur le quartier les Meurières

La gestion des eaux usées consistera à la mise en place d'un réseau de collecte séparatif de 1,8 km prévu sur le secteur des Meurières, rue du 23 août 1944 et route de St-Priest notamment. Le réseau de collecte des eaux usées permettra de desservir environ 950 équivalents habitants.

La gestion des eaux pluviales des voiries métropolitaines nécessitera aussi la création d'une canalisation de 1,8 km et qui seront dirigées vers les bassins de rétention et d'infiltration Léopha. Les eaux pluviales des particuliers ne devront pas

être raccordées au réseau et seront donc infiltrées à la parcelle.

### Sur le quartier des Etachères

Ce secteur est divisé en deux opérations : la construction des réseaux et la construction d'une station de refoulement.

La gestion des eaux usées nécessitera la construction d'un réseau de collecte séparatif des eaux usées de 1,8 km pour desservir environ 800 équivalents habitants. Le secteur des Etachères est séparé du secteur des Meurières par l'A46 et comprend deux voies principales : la route de Saint Priest et la rue du 23 août 1944.

La collecte des effluents s'effectuera gravitairement sous la route de Saint Priest jusqu'au poste de refoulement existant de la ZAC de la Pesselière et sous la route du 23 août 1944 jusqu'à une station de refoulement à créer à proximité de l'A46. Les eaux pluviales des voies métropolitaines seront dirigées vers des dispositifs d'infiltration superficielle (noues, tranchées drainantes) et les eaux pluviales des particuliers seront infiltrées à la parcelle.

Enfin, la construction d'une station permettra de refouler l'ensemble des eaux usées des habitations de la rue du 23 août 1944, et des impasses adjacentes vers le futur réseau des Meurières via l'encorbellement existant mis en place lors de la construction de l'A46. 64 habitations seront ainsi raccordées à la station de refoulement soit une capacité de 250 équivalents habitants.

# 288

DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT  
NON COLLECTIF



## Qu'est-ce que le Plan Pluriannuel d'Investissement ?

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), élaboré stratégiquement en début de mandat par la **Métropole**, est un outil de programmation des investissements envisagés pour les six ans à venir (2015-2020). Il concerne le financement des grands travaux, des grands projets, en tenant compte de leur coût prévisionnel et du rythme de leur réalisation. Il peut être réajusté chaque année, afin de tenir compte des aléas de toute programmation, et pour procéder aux ajustements nécessaires.

La construction du PPI a fait l'objet d'un travail partenarial important avec les communes pour définir conjointement et de manière précise les priorités d'investissements.

## Entretiens croisés avec Julien Guiguet, Adjoint à l'Urbanisme, au Cadre de vie et Développement durable et Martin Dizière, Directeur des Services Techniques

### COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LE RETARD DE CE CHANTIER ?

**Julien Guiguet :** C'est un chantier de grande ampleur, attendu depuis maintenant 40 ans par des centaines de Mions. La présence de Monsieur le Maire à la Métropole, force de négociation pour défendre ce dossier, a également beaucoup joué en faveur de notre Ville pour faire avancer les choses.

**Martin Dizière :** La mise en oeuvre du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) a pris plus de temps que prévu, des études complémentaires ont dû être faites et la Métropole a même dû recruter de nouveaux agents métropolitains pour travailler sur ce dossier.

### QU'ATTENDEZ-VOUS DE CES TRAVAUX ?

**J.G :** Ils vont améliorer la qualité de vie quotidienne de beaucoup de Mions. Ainsi les habitants qui sont en attente de travaux d'amélioration de leur habitat, de réalisation d'extension ou de piscine vont pouvoir avancer dans leurs projets. Ce chantier répond également à des exigences écologiques, celles de la loi sur l'eau, pour préserver la qualité d'eau potable.

**M.D :** Face à ces enjeux, ce chantier de grande ampleur va logiquement engendrer des impacts sur le quotidien des Mions. Nous demandons à chacun de faire preuve de civisme en respectant la signalisation aux abords des zones de travaux. Pensons à l'intérêt général qui prime. Mions est une ville qui rattrape son retard, il est donc po-

## Les acteurs du projet

GRANDLYON



**La Métropole**  
Maître d'ouvrage

**La Métropole -  
Direction de l'eau**  
Maître d'oeuvre

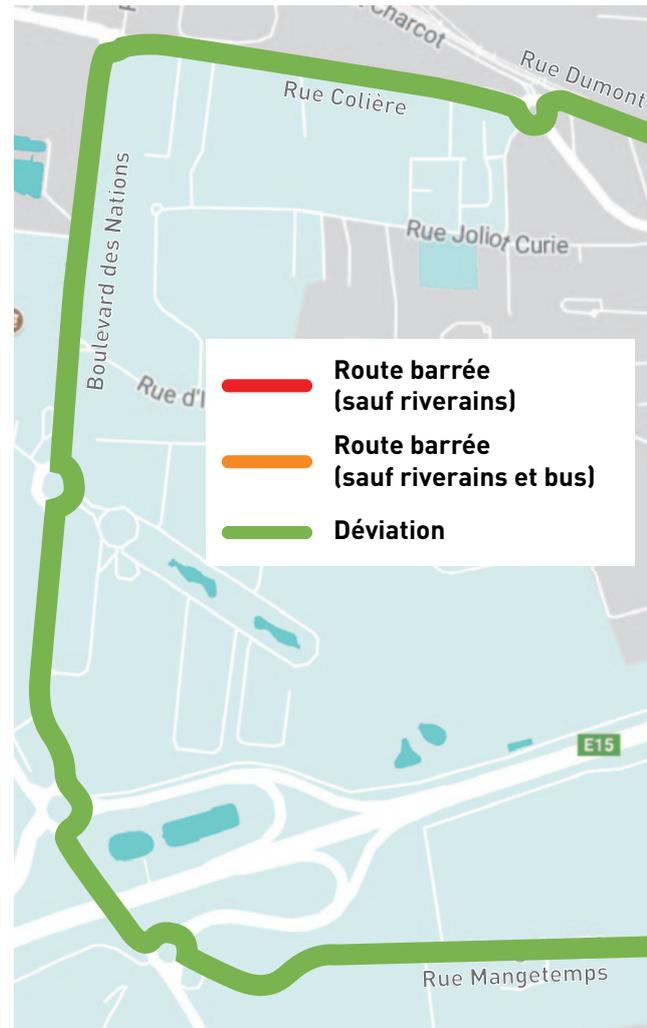
**La Ville de Mions**  
Elle apporte sa connaissance du territoire pour aider à la coordination des opérations sur le terrain.

## Circulation des bus Ligne Translère 296, ligne Junior, et ligne 62

Durant ces travaux, les lignes de bus empruntant les 2 axes route de Saint-Priest et rue du 23 août 1944 seront légèrement perturbées : seul l'accès aux riverains et aux transports en commun seront autorisés. Les arrêts de bus situés sur ces routes seront donc toujours desservis.

Néanmoins, **durant les horaires des chantiers, entre 8h30 et 16h**, les passages ont été légèrement réduits : **au lieu de 8 passages habituels par heure (4 dans chaque sens), il n'y en aura que 6 (3 dans chaque sens)**

En effet, avec les chantiers mobiles qui se tiendront de part et d'autre de ces routes, il faut éviter le croisement des bus sur les mêmes horaires.



sitif de la voir en chantier. C'est aussi dans l'intérêt commun que nous avons décidé de bloquer simultanément les deux axes : route de Saint-Priest et rue du 23 août. Cela va permettre de réduire la durée de la gêne. Ainsi, des travaux qui auraient dû s'étendre sur plus de deux ans ne devraient durer qu'un an.

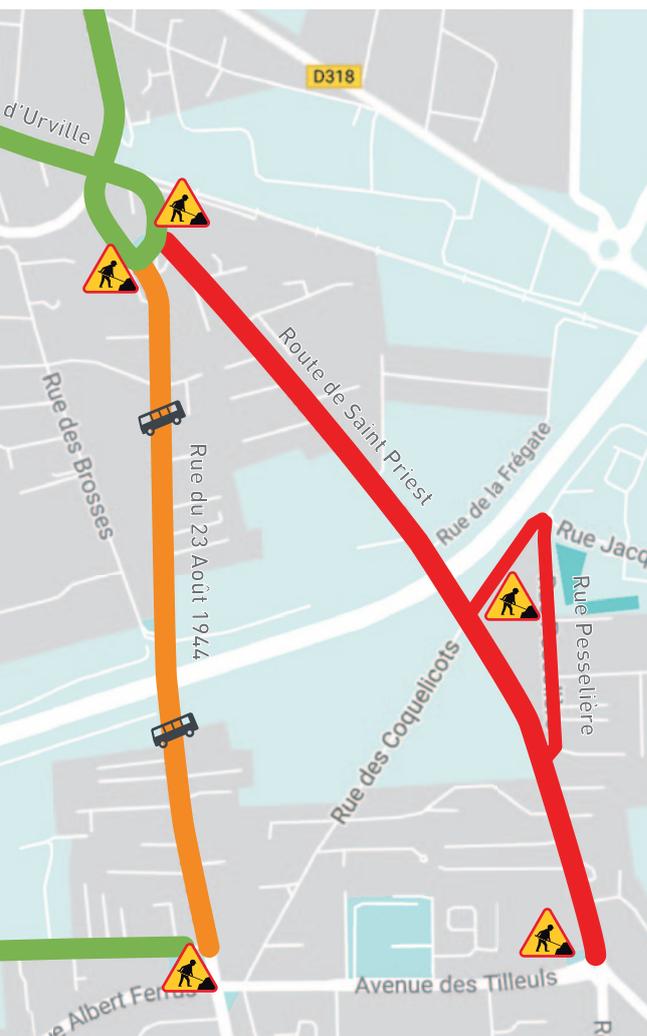
#### QUE SOUHAITEZ-VOUS NOUS DIRE DE PLUS SUR CES TRAVAUX ?

**M.D** : A l'occasion de ces travaux, les chicanes de la route de Saint-Priest, jugées accidentogènes, vont disparaître.

**J.G** : Je tiens également à signaler que durant ces travaux, les commerces de la zone nord, comme le Leader Price et la pharmacie, restent accessibles. Ne changez rien à vos habitudes du quotidien, rendez visite à vos commerçants !



« C'est un chantier de grande ampleur, attendu depuis maintenant 40 ans par des centaines de Miolands. »



## Des perturbations de circulation prévues

Durant ces travaux dont la durée est prévue sur une année, les axes **route de Saint-Priest et rue du 23 août 1944** seront interdits à la circulation, sauf riverains et transports en commun. Une déviation sera mise en place par la rue Mangetemps, le boulevard des Nations, rue Colière et Dumont d'Urville, comme indiqué sur le plan ci-contre.

Pour les automobilistes arrivant du Nord Isère, il est conseillé d'emprunter la route d'Heyrieux.

**Afin de garantir le bon déroulement du chantier, nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les interdictions de circulation.**



Pendant la durée des travaux, l'accès aux commerces de la zone Nord de la rue du 23 août 1944 reste possible par la déviation mise en place.

## RÉUNIONS PUBLIQUES



Deux dates sont prévues :

**Mercredi 23 mai à 18h**  
à l'Espace Convergence.

**Judi 24 mai à 18h**  
à l'Espace Convergence.

Durant ces réunions publiques, seront présentés les travaux et abordées les différentes problématiques selon les typologies de raccordement.

Un courrier d'invitation sera adressé aux habitants des secteurs concernés.

**La Métropole informera les habitants des deux quartiers par la communication de tracts dans leur boîte aux lettres.**

**Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées des travaux. ●**